Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260321-2026210302-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE BRUGUIERES

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 29
Ont donné pouvoir : 0
Excusé : 0
Date de convocation : 17 mars 2026

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Arnaud SIGU, maire

Présents : Eléonore BARTHE, Bruno BEHEREGARAY, Carlos BICO, Philippe BORIES, Pascale BOUSQUET, Sybille CAZAUX, François CHABAUD, Jean Luc CHABOSI, Adrien CRASSAC, Mylène DAZET PLANTADE, Joëlle DOLIQUE, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONCALVES, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali MARTIN RIVALS, Bruno MAURY, Constance PERNEY, Karine RAU, Alain ROUX, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU, Nathalie VELOUPOULE

Pouvoirs :

Excusés :

Madame Sybille CAZAUX a été désigné secrétaire de séance.

2026-21-03-02	Fixation du nombre d'adjoints au maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2122-2 et L2122-4

Considérant que la fixation du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal et que ce dernier en détermine librement le nombre dès lors que celui n'excède pas 30% de l'effectif légal de l'assemblée délibérante

Considérant que pour les communes de 5 000 à 9 999 habitants, le nombre de conseillers municipaux étant de 29 sièges, le nombre d'adjoints est de 8 maximum

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le nombre d'adjoints au maire à 8.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : De fixer le nombre d'adjoints au maire à 8

Résultat du vote : 3 abstentions

Abstention	3
Pour	26
Contre	0

Publié le : 23/03/2026 13:45 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/55745

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260321-2026210302-DE

A Bruguières, le 21 mars 2026,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Arnaud SIGU

Arnaud SIGU
Signature numérique de Arnaud SIGU
Date : 2026.03.21 12:34:55 +01'00'